EVOLIS
membre de la FIM

L'ORGANISATION PROFESSIONNELLE DE BIENS D'ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE

EVOLIS

L'ORGANISATION REPRÉSENTATIVE DES ACTEURS QUI ÉVOLUENT SUR LE MARCHÉ FRANÇAIS DES BIENS D'ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE

EVOLIS est le fruit de la fusion de deux syndicats professionnels : **CISMA** (Construction Infrastructure Sidérurgie et Manutention) et **PROFLUID** (Association française des pompes et agitateurs, des compresseurs et de la robinetterie).

EVOLIS est présidée par Jean-Claude Fayat (PDG du groupe Fayat, 4ème acteur du BTP en France). Son premier vice-président est Pascal Vinzio (Vice-Président Lobbying & External Affairs France chez KSB SAS, l'un des plus grands constructeurs de pompes, robinetterie et systèmes).

Le bureau d'EVOLIS est composé de 11 membres.

CHIFFRES CLES

PRODUCTION

14

Mds €

ENTREPRISES ADHÉRENTES

320*

* Périmètre EVOLIS

EXPORTATIONS

9

Mds €

EFFECTIFS

54 500

Emplois en France

Qu'entend-on par « biens d'équipement mécanique ? »
EVOLIS réunit les équipementiers qui ont comme métier d'origine la mécanique et l'électrotechnique. On parle de BTP (mini-pelles, chargeuses, tracteurs sur chenille, matériels routiers…), d'équipements fluidiques (pompes, robinets, compresseurs…), de manutention (ponts roulants, potences, nacelles…) et de levage (câbles, élingues, cordages…).

EVOLIS

AGIR EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

EVOLIS s'est assignée une mission générale qui se traduit par 4 axes prioritaires :

RASSEMBLER

En développant un réseau large de professionnels représentatifs de la filière.

Exemples d'actions menées : Congrès annuel, collaboration avec des instances européennes et des fédérations clientes…

DEFENDRE

Les intérêts de la profession en France et à l'international, en matière normative, législative et juridique, et en soutenant la performance et le développement des entreprises.

Exemples d'actions menées : Travaux en matière de normalisation et de réglementation, mise en place de commissions thématiques et sectorielles…

PROMOUVOIR

En se faisant entendre et en valorisant le savoir-faire de la profession pour soutenir la compétitivité des entreprises, préparer la transformation des métiers et créer des vocations.

Exemples d'actions menées : une conférence de presse annuelle, participation à des salons (Batimat, Preventica, Pollutec…), action aux Worldskills pour valoriser les métiers…

ANTICIPER

En analysant l'information, en décryptant les évolutions et en confortant les compétences afin d'éclairer les décisions et répondre aux besoins des membres.

Exemples d'actions menées : veille technique et réglementaire, baromètres de conjoncture trimestriels…

EVOLIS n'a pas vertu à prendre position, mais au travers de ses travaux normatifs, législatifs et juridiques, elle informe, éclaire et aiguille ses adhérents en matière de sujets qui les touchent au quotidien : transition écologique, valorisation des métiers, prévention / sécurité, export…

Notre industrie est dynamique, nos ETI et PME sont innovantes

Jean-Claude Fayat, Président du groupe FAYAT, Président d'EVOLIS

Notre ambition est de créer une organisation professionnelle sur le modèle du VDMA allemand (qui représente environ 3 300 acteurs dans l'industrie des biens d'équipement, la plus grande association industrielle d'Europe). Une structure qui représente tous les métiers et les sections du secteur des biens d'équipement mécanique. Disposer d'une organisation solide et unifiée pour être davantage représentatif auprès des instances françaises et européennes. L'univers des organisations professionnelles est beaucoup trop morcelé, il est nécessaire de se rassembler pour atteindre une taille critique. Notre industrie est dynamique, nos ETI et nos PME sont innovantes. La balance commerciale de notre activité est positive depuis plusieurs années. Il est de notre devoir de faire valoir nos atouts auprès des politiques.

BÂTIR UN COLLECTIF QUI FÉDÈRE TOUS LES ACTEURS ISSUS, DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT, DU MARCHÉ DES BIENS D'ÉQUIPEMENT D'ORIGINE MÉCANIQUE ET INDUSTRIELLE

Pour être représentative, la taille d'une organisation professionnelle est prépondérante

Jérôme Wencker, Président de FENWICK-LINDE, Vice-Président Economie d'EVOLIS.

En Allemagne, il y a une organisation, le VDMA, qui répond parfaitement à ce critère et dont le poids lui permet d'influer rapidement sur une décision. En France, l'accumulation de « petites » structures syndicales et fédératives empêchent de faire avancer certains débats. EVOLIS a été créée dans une logique de croissance, une sorte d'entité chapeau qui réunit plusieurs secteurs d'activité.

Cette ambition passe par la création d'une organisation puissante, représentative de sa filière et de l'ensemble de ses métiers, notamment aux yeux des politiques, des grands donneurs d'ordre, des clients, des adhérents et des médias.

Le nombre forme la puissance

Olivier Brière, Directeur Général des Pompes Broquet, Vice-président Développement d'EVOLIS

Nous observons aujourd'hui la nécessité pour les organisations professionnelles et les syndicats d'évoluer. Le cloisonnement actuel n'est pas efficace pour discuter concrètement avec des politiques, des organismes normatifs…

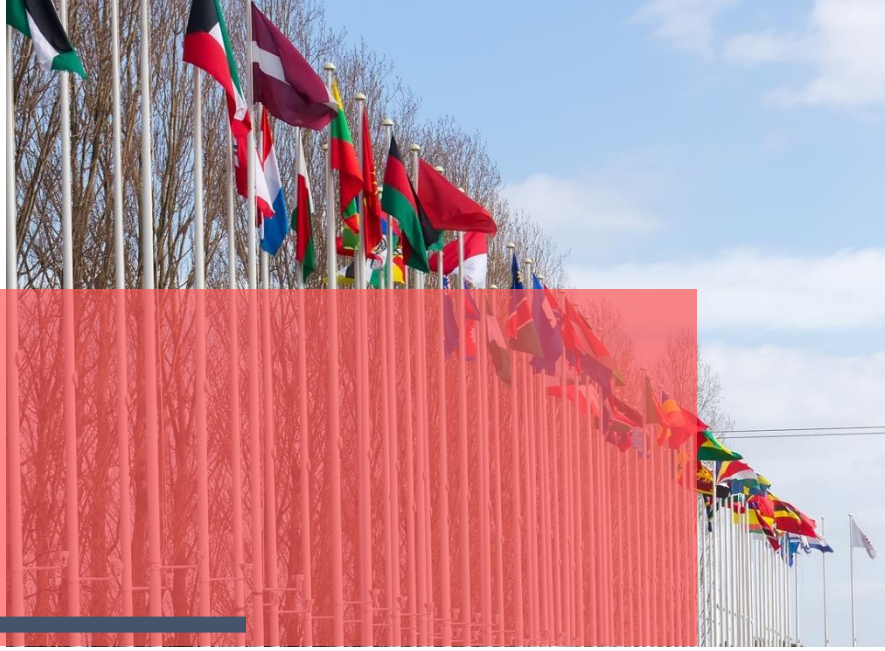

EVOLIS

FÉDÉRER À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE

EVOLIS a tissé un fort maillage de partenaires avec qui elle collabore pour défendre et valoriser les intérêts de la profession. L'organisation est par ailleurs membre de la FIM, la Fédération des Industries Mécaniques. Elle est également active auprès de groupements dans le domaine de la chimie (GIFIC - Groupement Interprofessionnel des Fournisseurs des Industries Chimiques), de l'eau (Filière Française de l'Eau) et de l'énergie (GIFEN - Syndicat professionnel de l'industrie nucléaire française). Elle est en lien étroit avec les instances normatives (UNM, CEN, ISO) et avec le Centre Technique des Industries Mécaniques (CETIM).

A l'échelle européenne, EVOLIS participe activement aux travaux économiques et techniques de 6 associations européennes : CECE (European Committee of Construction Equipment), CEIR (European association for the taps and the valves industry), CEO (Comité Européen de l'Outillage) EUROPUMP (European Pump Industry), FEM (Fédération Européenne de la Manutention), PNEUROP. (European Association of Manufacturers of Compressors, Vacuum Pumps, Pneumatic Tools and Air & Condensate Treatment Equipment). Au niveau international, elle coopère notamment avec des associations américaines (AEM, ITA, HI, VMA), japonaises (CEMA, JIVA) et sud-coréenne (KOCEMA).

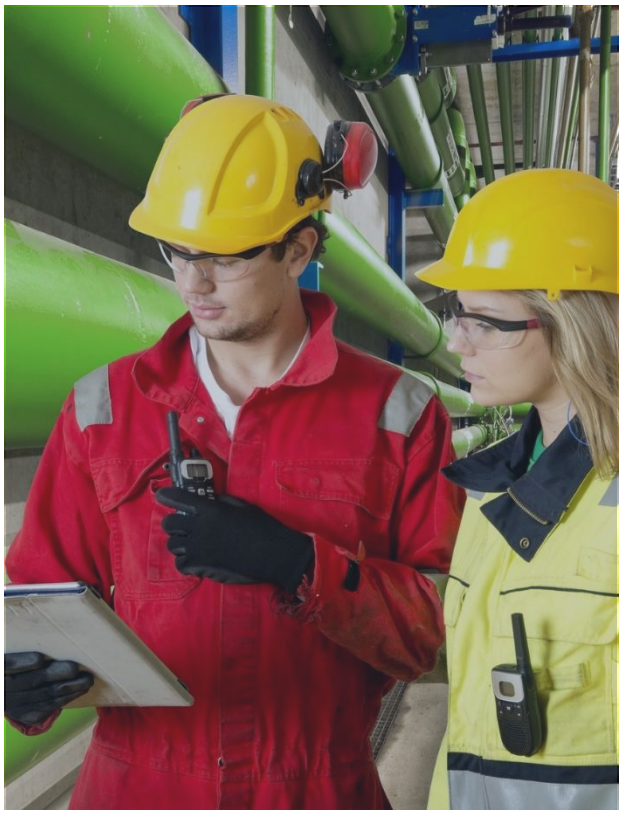

[Focus export]

De nombreuses entreprises adhérentes expriment le besoin de s'ouvrir davantage à l'international. Dans son rôle de conseil et d'information, EVOLIS accompagne ces entreprises à explorer de nouvelles voies. Parmi les actions initiées, il y a la mise en lien avec des sociétés déjà implantées hors de France. C'est de cette manière que NOREMAT a eu l'opportunité d'ouvrir une filiale au Brésil. Par ailleurs, EVOLIS commande également des études semestrielles qui mettent en exergue des chiffres clés selon des pays cibles, coordonnées par un Comité Export.

COLLABORER AVEC DES FÉDÉRATIONS CLIENTES

EVOLIS s'attache à développer des collaborations fortes avec des fédérations clientes. Récemment, elle a œuvré, aux côtés de la FNTP* et du DLR à l'écriture d'un guide d'information sur les accès motorisés (ascenseurs) de grues à tour afin de faciliter la compréhension de la réglementation en vigueur. Avec l'INRS*, elle a co-rédigé un manuel de conduite qui s'adresse à tous les conducteurs de chariots automoteurs de manutention. Également, avec le soutien du syndicat FRANCE SUPPLY CHAIN (ex-ASLOG), un panorama des solutions logistiques mécanisées et robotisées au sein des entrepôts logistiques a été publié. Ce sont aussi des travaux en commun avec le GIFEN à propos de la question du nucléaire ou encore AFILOG* sur une vision commune de l'immobilier logistique… Enfin, des travaux conjoints menés avec des organismes vérificateurs sont aussi dans le champ d'action d'EVOLIS.

* FNTP (Fédération Nationale des Travaux Publics) ; INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) ; AFILOG (métiers de la supply chain et de l'immobilier logistique).

Les principaux marchés sur lesquels évoluent les entreprises adhérentes d'EVOLIS : l'eau, l'industrie, l'énergie, le bâtiment, la logistique, les travaux publics.

EVOLIS représente à la fois les Majors de son secteur, mais aussi des ETI, des TPE /PME.

Banides et Debeaurain (fabricant de robinets, raccords, flexibles et produits de sécurité pour les installations Gaz Naturel, Butane et Propane), **Caterpillar France** (fabricant des machines dans les domaines de la construction, des mines et de la forêt), **CBR Levage** (fabricant d'accessoires de levage et de manutention depuis 1846, labellisé EPV), **Groupe Fayat** (4ème acteur BTP en France qui emploie plus de 20 000 personnes dans le monde), **Fenwick-Linde** (leader européen dans la gestion durable et efficace de leur logistique : chariots élévateurs et solutions intralogistiques, maintenance, connectivité, automatisation, sécurité, solutions énergétiques… 11 600 collaborateurs dans 100 pays, 2700 personnes en France dont 1250 techniciens), **Manitou** (fabricant majeur de matériels de manutention à destination de la construction, de l'agriculture et des industries qui emploie 4 600 personnes en France), **Würth France** (vente d'outillage et matériels pour professionnels – 4 000 salariés).

Nous avons une volonté commune d'agir pour les biens d'équipement mécanique

Pascal Vinzio, 1er Vice-Président d'EVOLIS, Vice-Président Technology & External Affairs France chez KSB SAS.

La création d'EVOLIS résulte d'une intention d'élargir notre représentativité pour avoir plus de poids et de moyens afin de représenter plus efficacement les acteurs de nos filières et pour défendre leurs intérêts. Les fabricants d'équipements fluidiques représentés auparavant par PRODLUID et les équipementiers du BTP, de la sidérurgie et de la manutention représentés alors par CISMA font face à des problématiques communes de règlementation et de normalisation. En effet, l'ensemble de leurs produits utilisent les mêmes types de matières, de procédés, de technologies… Quand on parle de l'IoT par exemple, le sujet est le même pour tous, les solutions possibles sont similaires. Il y a concrètement une volonté commune d'agir pour les biens d'équipement mécanique d'EVOLIS.

EN FRANCE, CHAQUE ANNÉE PLUS DE 40 000 POSTES PROPOSÉS PAR LES ACTEURS DES BIENS D'ÉQUIPEMENT MÉCANIQUE NE SONT PAS POURVUS

« Nos entreprises jouent un rôle moteur dans le développement de l'apprentissage. Longtemps perçu comme une solution "garage", l'apprentissage doit être reconnu comme une voie d'avenir de formation, attractive et d'excellence »

Renaud Buronfosse, Délégué Général d'EVOLIS

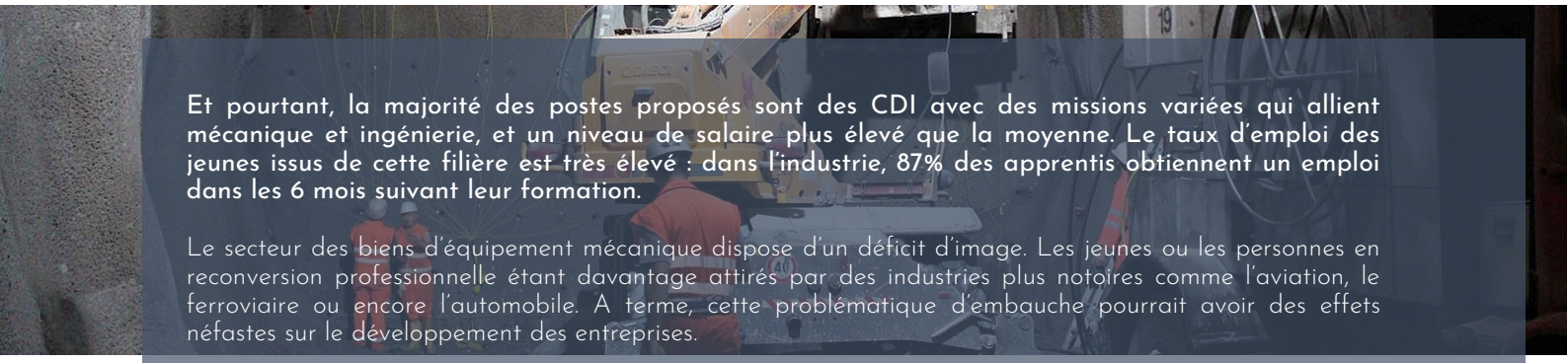

Et pourtant, la majorité des postes proposés sont des CDI avec des missions variées qui allient mécanique et ingénierie, et un niveau de salaire plus élevé que la moyenne. Le taux d'emploi des jeunes issus de cette filière est très élevé : dans l'industrie, 87% des apprentis obtiennent un emploi dans les 6 mois suivant leur formation.

Le secteur des biens d'équipement mécanique dispose d'un déficit d'image. Les jeunes ou les personnes en reconversion professionnelle étant davantage attirés par des industries plus notoires comme l'aviation, le ferroviaire ou encore l'automobile. A terme, cette problématique d'embauche pourrait avoir des effets néfastes sur le développement des entreprises.

EVOLIS croit fortement aux bénéfices qu'offre l'apprentissage. Un dispositif gagnant-gagnant : le jeune engrange de l'expérience avec une possibilité d'embauche à la clé ; l'entreprise forme selon ses propres méthodes et maintient la transmission du savoir-faire. L'apprentissage a progressé partout en France (+16% par rapport à 2018). Dans l'industrie, il a progressé de 11 % en 2019.

« Quand on pense aux industries et aux biens d'équipement mécanique, on ne pense pas naturellement à la R&D, l'innovation… Et pourtant, celles-ci sont au cœur de l'activité des membres d'EVOLIS, PME/PMI comme les grands groupes. Cela implique de grandes opportunités de carrière pour nos jeunes diplômés »

Alexandre Guillaume, président de la société MS et Vice-président d'EVOLIS en charge de la Communication.

Des adhérents d'EVOLIS sont engagés au sein de la licence professionnelle CESP

Il s'agit de la seule formation en France qui forme au métier de Chargé de projet Electro-Hydro-Mécanique pour systèmes de pompage. Dispensée à Lyon et à Vienne, cette formation polyvalente aborde un grand nombre de sciences pour l'ingénieur/e (électrotechnique, hydraulique, automatisme, mécanique). Elle forme des cadres capables de maîtriser l'installation, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation des systèmes de pompage.

* DLR - Fédération des matériels de construction et de manutention
** SEIMAT - Syndicat des Entreprises Internationales de Matériels de Travaux Publics, Mines et Carrières, Bâtiment et Levage, Manutention.

3MTPM – une marque collective pour recruter des techniciens de maintenance des matériels

EVOLIS, en partenariat avec DLR* et SEIMAT** ont lancé le dispositif 3MTPM pour promouvoir ces métiers et les formations, rénover les diplômes de la filière (CAP, BAC PRO, BTS, licences professionnelles…), former les enseignants aux technologies spécifiques à ces matériels, accompagner les établissements préparant aux diplômes de la filière et doter les établissements de matériels récents, tout en développant des relations partenariales entre entreprises et établissements de formation professionnelle.

EVOLIS participe activement à l'organisation des Worldskills et au Concours Général des Métiers

Deux manifestations qui permettent de valoriser les atouts des métiers proposés par la filière des biens d'équipement mécanique, et notamment ceux de la maintenance des matériels.

La filière de formation "Maintenance des matériels de construction et de manutention" compte 67 établissements, répartis sur 27 académies, dispensant des formations du CAP au BTS sous statut scolaire, en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

EVOLIS A UN RÔLE D'ÉCLAIREUR EN MATIÈRE DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

EVOLIS est positionné sur le marché de l'énergie au travers de l'activité de ses adhérents. L'organisation est engagée plus globalement à sensibiliser ses membres à la transition énergétique, en prenant en compte toute la chaîne de valeur environnementale (moteur, électrification, acoustique, reconstruction, éco-conception…). La préservation des ressources est un enjeu essentiel pour l'avenir de l'industrie et de l'économie. Agir de façon responsable vis-à-vis de l'environnement et préserver les ressources sont des objectifs de plus en plus ancrés dans la stratégie des entreprises.

EVOLIS participe au groupe de travail Economie Circulaire de la FIM, dans le cadre du projet de Loi Economie circulaire

L'organisation travaille, notamment avec ses partenaires, FIM (Fédération des Industries Mécaniques) et AIMCC (Association des Industries de Produits de Construction), sur les décrets d'application de la loi française « Anti-Gaspillage et Economie Circulaire » afin qu'ils soient adaptés au secteur et qu'ils permettent de maintenir la compétitivité des entreprises. EVOLIS cherche également à anticiper les futures règlementations en identifiant des voies de progrès futures en termes de « circularité » des équipements (durabilité, réparabilité, recyclabilité…). Pour cela, EVOLIS oriente les travaux du CETIM et a mis en place des groupes de travail au sein des comités européens.

Le Pôle Technique et Environnement d'EVOLIS a mis en place un Comité Technique et Environnement.

EVOLIS est impliquée au sein du consortium EDW sur le projet de révision de la Directive Eau Potable. Des propositions ont été émises auprès du Parlement Européen

L'harmonisation européenne des règles concernant la mise sur le marché des produits en contact avec l'eau potable est à un tournant avec la publication fin 2020 de la nouvelle Directive Eau Potable. EVOLIS, a toujours été une force de proposition reconnue en ce domaine. En 2015, l'organisation a participé à la création du consortium European Drinking Water regroupant une trentaine d'associations européennes représentatives des secteurs industriels concernés. En 2018, l'association a participé à la diffusion du Livre Blanc « *Pour une réglementation française et européenne plus efficace* ».
EVOLIS continuera à contribuer au débat français et européen dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle Directive. Son objectif : répondre de manière proportionnée aux attentes en termes de sécurité sanitaire, comme la réduction de l'exposition au plomb ou encore le contrôle de la conformité des produits.

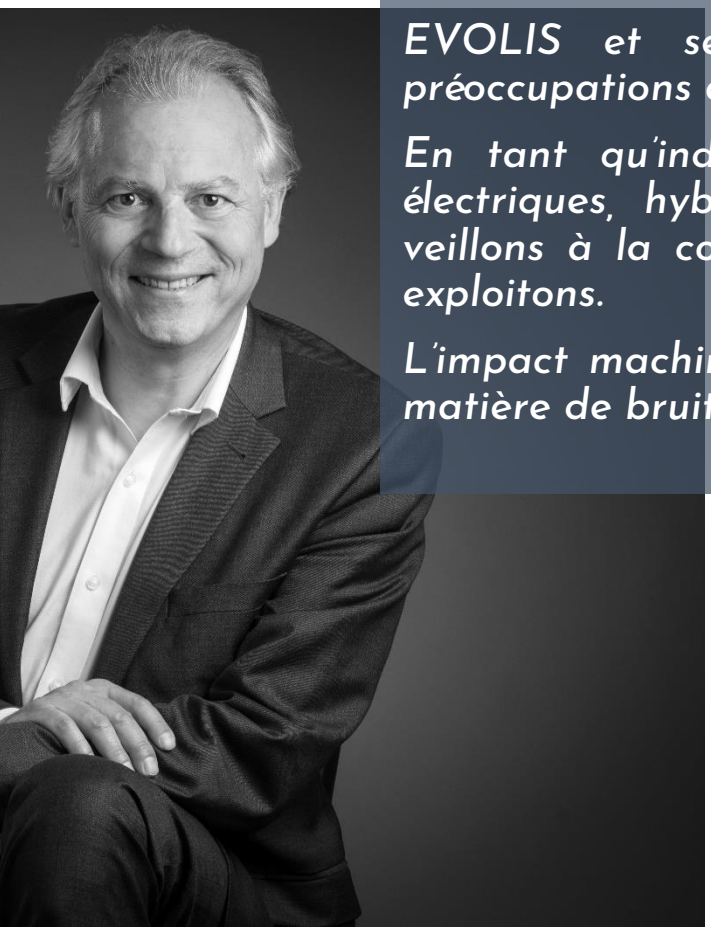

EVOLIS et ses entreprises sont au cœur des préoccupations en matière de transition énergétique.

En tant qu'industriels, nous testons des solutions électriques, hybrides et à base d'hydrogène. Nous veillons à la consommation des machines que nous exploitons.

L'impact machine est très important, que ce soit en matière de bruit, d'émissions de particules

Michel Denis, Président & CEO du groupe Manitou et Vice-président Technique / Environnement d'EVOLIS

Des propositions d'EVOLIS en matière de fiscalité du GNR ont été retenues par Bercy

Dans le cadre des réflexions menées par le Ministère de la Transition Ecologique, dans le cadre de la loi de Finances 2020, EVOLIS a eu l'opportunité de valoriser l'offre des constructeurs en solutions alternatives à l'emploi du Gazole Non Routier. L'organisation a pu insister sur l'offre existante dans le domaine de l'efficacité énergétique, au travers notamment des dispositifs « stop and start », des solutions de downsizing des moteurs ou encore par l'emploi de moteurs de dernière génération (phase V), en rappelant que cette dernière solution était aussi particulièrement vertueuse sur le plan de la réduction des émissions de polluants.

Les préconisations retenues par Bercy : le lissage dans le temps de l'augmentation du GNR, la mise en place d'un dispositif de suramortissement pour l'acquisition de matériels neufs ayant des motorisations alternatives au diesel. Par ailleurs, le travail engagé auprès du Ministère de la Transition Ecologique sur le dispositif « stop and start » s'est conclu par la publication d'un nouvel arrêté en janvier 2020 reconnaissant ces dispositifs dans le cadre des certificats d'économie d'énergie pour certains engins mobiles non routiers utilisés pour la construction.

EVOLIS a créé un groupe de travail sur le sujet des batteries Li-Ion

EVOLIS a été force de propositions auprès du Ministère de l'Écologie lors de la consultation sur le projet de décret, en avril 2019, qui modifie la rubrique des installations classées relative aux ateliers de charge. Par ailleurs, EVOLIS a réitéré l'importance d'avoir une réglementation nationale adaptée à cette technologie en plein essor dans les secteurs des engins mobiles non routiers en général, dans le contexte actuel de la très forte hausse de la fiscalité du GNR et des objectifs de réduction des émissions de CO^2.

5 PROPOSITIONS POUR UNE GESTION DURABLE DE L'EAU DANS LE BÂTIMENT

- Différencier tous les usages de l'eau en équipant les bâtiments de nouvelles solutions techniques afin d'assurer une gestion durable des ressources en eau.
- Détecter systématiquement et instantanément les fuites d'eau, afin d'éviter les dégâts des eaux et le gaspillage dans les bâtiments.
- Se donner les moyens d'utiliser les eaux de pluie et d'en intégrer la gestion au niveau d'un bâtiment ou d'un ensemble de bâtiments.
- Réutiliser les eaux grises des bâtiments en instaurant un cadre réglementaire clair qui évite tout risque sanitaire.
- Garantir que la qualité de l'eau est assurée et maintenue au sein du bâtiment en fonction des différents points d'usage.

Les propositions énoncées ci-dessus ont été élaborées par le Collectif « Bâtiment Sanitaire » d'EVOLIS.

EVOLIS a permis à ses adhérents d'obtenir des Certificats d'Economie d'Energie (CEE)

Ils sont sources de compétitivité grâce à un modèle de subvention. Plusieurs équipements fluidiques (pompes VEV, robinets thermostatiques, compresseurs basse pression à vis, séquenceur électronique pour centrale d'air comprimé, récupérateur de chaleur sur compresseur...) bénéficient depuis plusieurs années de cette forme de subvention. Cela bénéficie aux clients d'adhérents EVOLIS qui évoluent au sein des secteurs résidentiel, tertiaire, industrie et agriculture.
Depuis janvier 2020, les engins mobiles non routiers neufs équipés du système « stop & start » (mini-pelles, chargeuse télescopique, pelle sur chenilles ou sur pneu, chariot télescopique, etc.) ont également à leur disposition une fiche CEE.
Ces certificats permettent de suivre la réglementation européenne, notamment les directives d'efficacité énergétique et d'écoconception des produits liés à l'énergie.

Les travaux d'EVOLIS ont permis de maintenir la dérogation à la résistance au feu de structure

Une condition sine qua non pour rendre possible la construction d'entrepôts grande hauteur (bâtiments autoportants). En plus d'être totalement automatisés, ce type de bâtiments a montré son caractère innovant et adapté, notamment grâce à une emprise au sol réduite (d'où un impact moins élevé au niveau de l'artificialisation des sols) et une densification de la chaîne logistique (réduction des émissions de gaz à effet de serre liés au transport depuis des entrepôts transfrontaliers).

TOUS LES ANS, EVOLIS MÈNE UNE ENQUÊTE AFIN D'ÉVALUER L'ÉTAT DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Une large majorité d'accidents survient lors d'**interventions sur site extérieur**.

Pour près de 43% des cas, le **comportement du technicien** est à l'origine de l'accident.

Une majorité des accidents survient dans l'**atelier de production du client** (15%) ou dans une **zone d'intervention dédiée chez le client** (52%).

Les **mains** (27%), le **tronc** (22%), les **membres inférieurs** (16%) sont les principales parties corporelles touchées.

Etude menée en 2019 auprès des adhérents d'EVOLIS

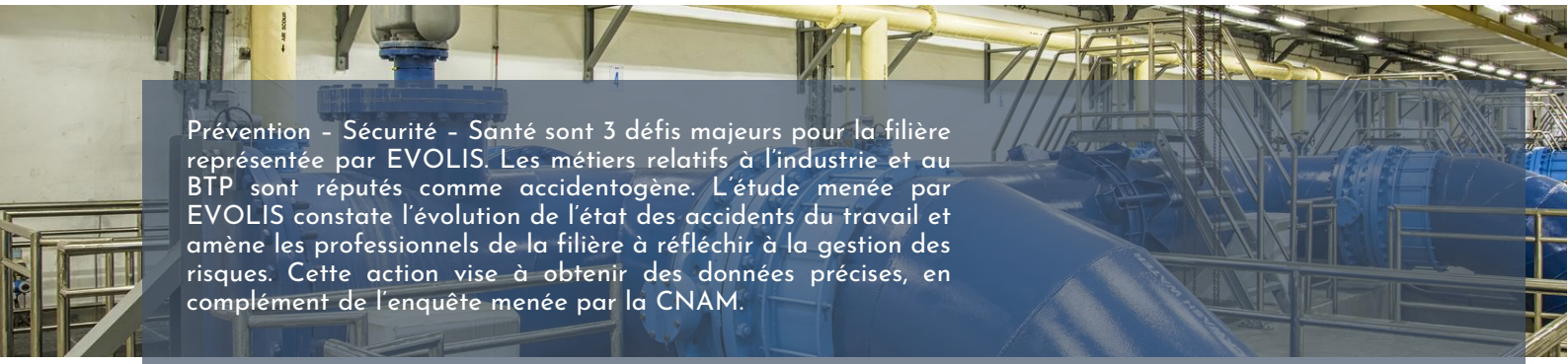

Prévention – Sécurité – Santé sont 3 défis majeurs pour la filière représentée par EVOLIS. Les métiers relatifs à l'industrie et au BTP sont réputés comme accidentogène. L'étude menée par EVOLIS constate l'évolution de l'état des accidents du travail et amène les professionnels de la filière à réfléchir à la gestion des risques. Cette action vise à obtenir des données précises, en complément de l'enquête menée par la CNAM.

EVOLIS a œuvré pour que **la ceinture de sécurité** ne soit pas le seul outil de sécurité obligatoire pour les chariots de manutention, car il ne propose pas toujours la meilleure solution en cas d'accident.

EVOLIS travaille avec l'Organisme de travaux sous tensions sur **les installations électriques** afin d'informer ses adhérents aux risques encourus, les bons gestes à entreprendre et les possibilités de formations.

UNE COMMISSION HSE POUR RÉFLÉCHIR COLLECTIVEMENT À LA GESTION DU RISQUE

La crise sanitaire actuelle renforce encore un peu plus la question de la gestion du risque. EVOLIS a mis en place une Commission HSE (Hygiène – Sécurité – Environnement) afin d'aider ses membres à réfléchir sur cette question et les stimuler à initier de nouvelles solutions.
Les travaux de cette Commission sont liés à ceux du CTNA (Comité Technique National de la Métallurgie) et de l'INRS (Institut National de la Recherche et de la Sécurité).

Par ailleurs, EVOLIS informe sur l'accès aux CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) : plateformes élévatrices mobiles de personnel, ponts roulants et portiques, grues mobiles, grues de chargement, grues à tour, engins de chantier, chariots de manutention automoteurs et gerbeurs à conducteur accompagnant, chariots de manutention à conducteur porté.

EVOLIS EST ENGAGÉE DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES DANS L'ACCOMPAGNEMENT DE SES MEMBRES SUR DES MANIFESTATIONS

A chaque salon BATIMAT, EVOLIS organise une opération coup de poing pour traquer d'éventuelles absences du marquage CE, mais également observer si des contrefacteurs sont présents sur le salon.

L'organisation travaille au renforcement des contrôles aux douanes afin de valoriser les normes CE des matériels. Elle veille aussi à augmenter les cahiers des charges techniques pour freiner tout type de concurrence déloyale.

C'est un sujet à enjeu, à la fois en termes économique, mais aussi de prévention – sécurité.

DEMOROUTE est un salon innovant à plusieurs égards : son format et sa manière concrète de traiter un sujet pointu

Jean-Claude Fayat, Président du groupe FAYAT, Président d'EVOLIS

Depuis 2004, le CISMA, et désormais EVOLIS, organise l'événement **DEMOROUTE**. Il s'agit de rencontres professionnelles qui invitent les personnels des collectivités territoriales, des services techniques des communes, des communautés de communes ou agglomérations, les techniciens des sociétés d'autoroutes et des entreprises artisanales de TP, à développer leurs connaissances lors d'ateliers thématiques, de démonstrations et de présentations de produits. **DEMOROUTE** forme et informe les utilisateurs, les chauffeurs, mécaniciens et les chefs de parcs.

DEMOROUTE traite de sujets pointus, à destination de métiers pointus. Il s'agit là d'une belle démarche collective, parfaitement adaptée à la formation. Son format est innovant et il a de quoi répondre aux nouvelles exigences liées à la crise sanitaire actuelle.

Lors de la dernière édition en 2019, plusieurs sujets ont été abordés, parmi lesquels : « Patrimoine routier, patrimoine en danger », « Ambroisies : quels impacts pour l'économie et la santé ? », « Bien choisir son matériel d'entretien routier ».

Seul, on va plus vite ; ensemble, on va plus loin.

Proverbe africain

+33 (0)1 47 17 63 20
contact@evolis.org
www.evolis.org

45 rue Louis Blanc – 92400 Courbevoie
CS 30008 – 92038 La Défense Cedex

EVOLIS
membre de la FIM